



Après les AMAP, l'autopartage, l'échange d'appartement ou encore la location d'objets entre particuliers, la dernière nouveauté en matière de consommation collaborative concerne le stockage de biens. Parisienne installée à Bordeaux depuis un an, Laure Courty vient de lancer jestocke.com. Le principe est simple : la personne qui dispose d'un espace inutilisé le met à disposition de celle qui cherche un endroit où stocker ce qui l'encombre mais dont elle ne souhaite pas se débarrasser.

Du gagnant-gagnant en somme. « C'est lors de mon déménagement à Bordeaux que l'idée m'est venue, explique la gérante. On s'est retrouvés avec des tas de choses sur les bras et on ne savait pas quoi en faire. Je ne me voyais pas mettre tout ça chez un stockeur professionnel, chez qui c'est hors de prix, et je me suis dit que c'était quand même fou de ne pas pouvoir laisser temporairement mes affaires chez quelqu'un. Donc j'ai pensé qu'il fallait développer un service pour ça. C'est quelque chose qui existe déjà en Angleterre mais pas en France, où nous avons un grand retard.»

□ □ **Un site en cours de finalisation** □ □

Ces derniers mois, Laure s'est donc évertuée à lancer le dispositif afin de conquérir un marché qu'elle décrit comme ayant « un potentiel énorme » car il y a « un vrai besoin.» Pour ce faire, elle s'est entourée de quatre développeurs, chargés de concevoir un site clair et pratique. Pour le moment, il n'est pas encore possible d'effectuer les transactions en ligne car deux points restent à finaliser. « Nous prospectons car il faut avoir un maximum d'espaces disponibles avant d'ouvrir, poursuit Laure. On a deux types de cibles : ceux qui peuvent stocker des véhicules, bateaux, motos, etc. Et ceux qui veulent juste des cartons ou des vélos. On essaie de se servir du bouche à oreille.» L'autre difficulté concerne la garantie que fournira le site pour chaque transaction. « Nous avons fait rédiger par des juristes professionnels un contrat spécifique pour ce type de location. Mais l'un des points chauds de ce business, c'est la question de l'assurance que nous fournirons. Les compagnies sont frileuses car elles n'aiment pas aller vers des risques qu'elles ne connaissent pas. C'est quelque chose de nouveau donc il faut déblayer le terrain. Mais on est en train de finaliser un partenariat.»

1200 annonces en fin d'année

Laure espère une mise en service du site le 1er avril prochain. Si les propriétaires décideront eux-même des tarifs, elle estime qu'ils devraient se situer aux environs de 10€/m2 par mois, «bien moins cher que des stockeurs professionnels» assure-t-elle. Le site se rémunère grâce à une commission comprise entre 12 et 20% de la somme, dégressive en fonction de la taille de l'espace et de la durée de la location. Laure Courty, qui a investi 13 000€ dans l'aventure, espère atteindre les 1200 annonces avant la fin d'année, soit 15 000m2 dans toute la France, et parvenir à l'équilibre financier dès 2014.

OSF

Photo : Pour Laure Courty, le stockage de biens entre particuliers dispose d'un «potentiel énorme» en France © OSF